

## Public

- Fonctions SSE
- Fonctions RH
- Gestionnaire de flotte

## Prérequis

Aucun

## Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 Lyon

## Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

## Tarif

En inter-entreprise : Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)  
500 € HT pour les entreprises non adhérentes  
En intra-entreprise, nous consulter

## Contact

Lucie STOYANOV  
04 78 77 06 59  
[l.stoyanov@uimmlyon.com](mailto:l.stoyanov@uimmlyon.com)

## Objectifs

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

## Programme

- Le cadre réglementaire
- L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) :
  - ✓ Par les statistiques d'accidents
  - ✓ Par l'analyse des situations de travail
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention :
  - ✓ Présentation et étapes
  - ✓ Conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche
  - ✓ Repérage des domaines d'action :
    - ❖ Organisation du travail (gestion des déplacements)
    - ❖ Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion es permis de conduire, alcool, drogues ...)
    - ❖ Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges ...)
    - ❖ Parking et circulation sur le site
    - ❖ Communication
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du "risque trajet"
- L'élaboration du plan de mobilité